RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AFD GROUPE

Crédit : creapub.fr / AFD

Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) du groupe AFD

2024

#MondeEnCommun

ÉDITORIAL

Le groupe AFD finance, accompagne et accélère les transitions nécessaires pour un monde plus juste et résilient. Il contribue ainsi à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement durable et de solidarité internationale. C'est avec et pour les populations que nous construisons en lien avec nos partenaires des solutions partagées dans plus de 160 pays, ainsi que dans 11 départements et territoires ultramarins français.

Notre objectif ? Concilier développement économique et préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 600 projets sur le terrain, contribuant ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Notre 5ème Plan d'orientation stratégique (POS V) oriente cette mission. Parmi ses quatre engagements, il promeut la construction d'un groupe plus responsable, redevable et visible, à travers, notamment, le renforcement de notre politique de Responsabilité sociétale de l'organisation (RSO) et la réduction de l'empreinte carbone interne.

La RSO du groupe AFD vise, d'une part, à rendre notre groupe plus responsable dans ses pratiques, afin d'être un partenaire de choix, et, d'autre part, à s'assurer que nos pratiques internes servent notre mission en faveur des ODD.

Les achats responsables sont une composante stratégique de notre politique RSO, de par leur potentiel en termes de réduction des émissions carbone du Groupe et leur contribution à nos engagements environnementaux et sociaux, au même titre que le numérique responsable, la sobriété énergétique, la politique de déplacements professionnels, la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ou encore la politique handicap.

Notre 1er Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) présente la feuille de route achats responsables que nous avons définie collectivement avec nos filiales Proparco et Expertise France (EF). Le SPASER dresse en outre un état des lieux des achats responsables du groupe AFD, précise la stratégie adoptée, le périmètre retenu, les actions prévues et leur calendrier de mise en œuvre, les indicateurs suivis, les objectifs fixés et, enfin, les résultats attendus.

Cette feuille de route vise à transformer nos achats en y renforçant les considérations environnementales et sociales. Nous contribuerons ainsi au plan de transition écologique de l'Etat, à une société plus inclusive et, dans les territoires où nous opérons, à une économie plus dynamique et durable.

Bonne lecture !

Marie-Hélène Loison

Directrice générale adjointe

Groupe AFD

Sylvie Boyer

Secrétaire générale

Groupe AFD

TABLE DES MATIÈRES

1. Le SPASER du groupe AFD répond aux attentes réglementaires et s'inscrit dans les stratégies du Groupe

2. Réduire l'empreinte environnementale des achats

3. Renforcer la responsabilité sociale des achats

4. Contribuer à l'économie et aux territoires

5. Un plan de transformation décliné dans les entités du Groupe

6. Synthèse des objectifs et indicateurs

7. Les actions en 2025 et après

8. Acronymes

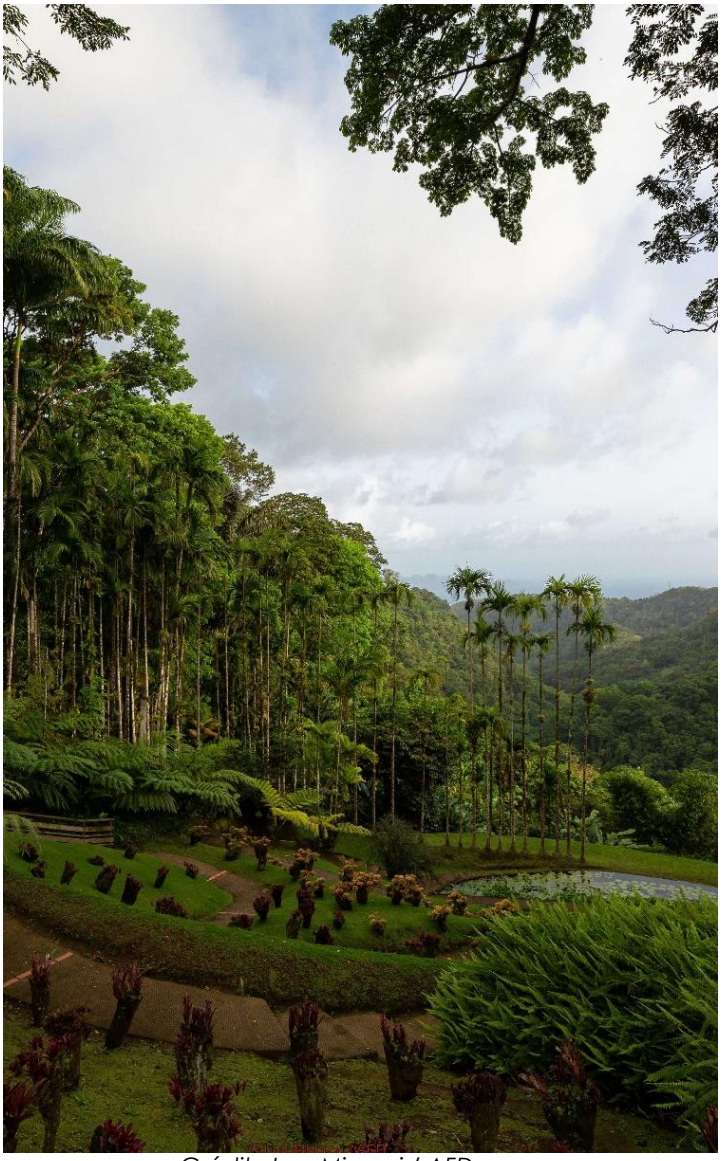

Crédit : Luc Migozzi / AFD

1. LE SPASER DU GROUPE AFD RÉPOND AUX ATTENTES RÉGLEMENTAIRES ET S'INSCRIT DANS LES STRATÉGIES DU GROUPE AFD

> LE CADRE LÉGAL

L'engagement de l'Union Européenne et de la France en faveur de la transition écologique se traduit dans une législation volontariste en faveur d'achats publics responsables et durables, inscrite en France dans le Code de la Commande publique.

Celui-ci, en particulier en application des dispositions de la Loi Climat et résilience de 2021, demande aux entités publiques :

- Au plus tard le 22 août 2026, d'intégrer dans tous leurs marchés, quel que soit le montant, au moins un critère de notation environnemental des offres et soit une spécification technique soit une condition d'exécution ; ainsi que, pour les marchés ou lots supérieurs au seuil européen de 221 K€, une spécification technique ou une condition d'exécution sociale (d'impact social ou sur l'emploi);

- Pour les donneurs d'ordre publics dont le montant annuel d'achats est supérieur à 50 M€ HT, de publier sur leur site web institutionnel, leur Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) détaillant leur approche et contenant des indicateurs précis.

D'autres lois concernent des aspects plus spécifiques des achats publics responsables comme par exemple la lutte contre la déforestation importée ou l'intégration de produits bio ou/et durables dans les menus des cantines.

La France s'est en outre dotée d'un Plan national pour des achats durables (PNAD), qui demande aux acheteurs publics de s'engager à ce que 100 % de leurs achats intègrent une considération environnementale et 30 % une considération sociale en 2025.

La feuille de route achats responsables du groupe AFD s'inscrit dans ce cadre.

> LES ENGAGEMENTS DU GROUPE AFD POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES ACHATS RESPONSABLES

Le POS (Plan d'orientation stratégique) V

Celui-ci comporte quatre engagements :

1. **« Tenir la promesse du groupe AFD »** en renforçant son attractivité et sa performance, mais aussi sa responsabilité et sa redevabilité ;

2. **Être « du côté des autres »**, c'est-à-dire de nos clients, partenaires et bénéficiaires ;

3. **Devenir une plateforme de mobilisation**, afin d'amplifier notre action et mobiliser les forces de changement ;

4. Pour un impact et une qualité **100 % ODD**.

La **RSO** s'inscrit surtout dans le cadre du premier engagement. Toutefois, le renforcement de la politique de RSO se fera **en cohérence avec les ODD**, en alignant pratiques de fonctionnement interne et engagements externes.

Les achats contribuent fortement à la performance RSO de l'AFD. Avec plus de 1 750 fournisseurs actifs en 2023 et un volume d'engagement achats de 880 M€ HT, ils représentent un levier majeur de développement durable.

Les objectifs d'achats responsables de l'AFD s'inscrivent dans la politique achats du Groupe structurée autour de 3 axes :

- Contribuer à la performance du Groupe ;

- Promouvoir des achats responsables ;

- Construire des relations durables avec ses fournisseurs.

La feuille de route achats responsables du groupe AFD validée par le Comité exécutif

La feuille de route achats responsables, adoptée par le Comité exécutif du Groupe en 2024, a pour périmètre les achats de l'AFD, de Proparco et d'EF. Elle a été co-construite avec le réseau des référents RSO, les acheteurs et des représentants des différents métiers. Elle répond à 3 engagements :

- Réduire l'empreinte environnementale des achats ;

- Renforcer la responsabilité sociale des achats ;

- Contribuer à l'économie et aux territoires.

Ces engagements sont assortis d'objectifs et d'un plan de transformation permettant de les atteindre, ainsi que de la publication d'un SPASER pour le Groupe.

La feuille de route achats responsables contribuera à :

- La réduction des émissions carbone internes du groupe AFD dont les intrants représentent une part

significative (55 % des émissions de gaz à effet de serre des sièges de l'AFD et de Proparco en 2024) ;

- L'Accord handicap, qui inclut un objectif d'achats auprès des entreprises du Secteur du travail protégé et adapté (STPA) ;

- L'engagement du Groupe en faveur de la diversité et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, concrétisé pour l'AFD et Proparco par la labellisation égalité et diversité de l'AFNOR ; et

- Un numérique responsable.

Un poste 100 % dédié aux achats responsables et à la relation fournisseurs a été créé en 2023.

2. RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE NOS ACHATS

> OBJECTIF : 100 % DE NOS MARCHÉS COMPORTERONT UN DOUBLE LEVIER ENVIRONNEMENTAL EN 2027

Le groupe AFD vise à réaliser, d'ici à 2027, 100 % de ses achats avec un double levier environnemental

Ce double levier consiste en :

- Une clause, qui est soit une spécification technique dans la définition du besoin, portant sur les caractéristiques des biens ou prestations achetés, soit une condition d'exécution portant sur le suivi environnemental du marché ; et
- Un critère d'attribution environnemental pour prendre en compte les caractéristiques environnementales des offres dans le choix du titulaire de l'appel d'offres.

L'atteinte de cet objectif est programmée de façon progressive entre 2025 et 2027 :

AFD et Proparco :

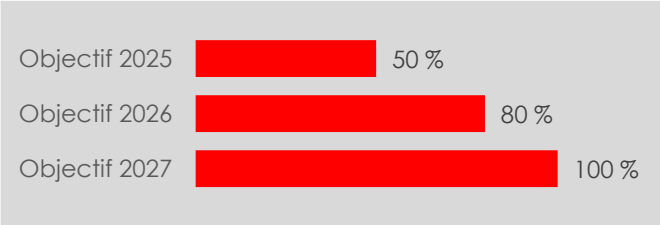

Expertise France :

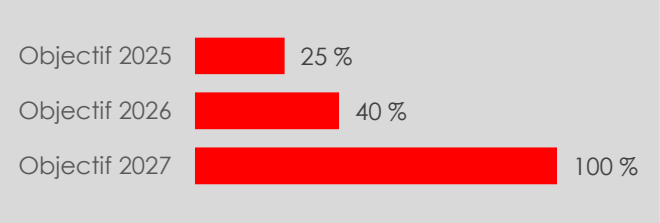

Les objectifs sont différenciés pour Expertise France, qui a été engagé plus récemment dans le plan de transformation.

> NOS ACTIONS 2024

Les clauses et critères environnementaux de la plateforme achats responsables

La plateforme en ligne dynamique, qui propose, pour chaque catégorie d'achat, des critères, spécifications techniques et conditions d'exécution environnementaux adaptés, a été lancée et est utilisée par les acheteurs pour identifier et sélectionner des clauses et critères adaptés à leur projet d'achat.

Les thèmes des clauses et critères correspondent aux risques RSE des catégories d'achat et contribuent aux enjeux-clés du Groupe pour la transition écologique :

- Atténuation du changement climatique – pour tous les achats ;
- Économie circulaire, éco-conception et numérique responsable, pour les achats informatiques, les supports de communication et les événements en particulier ;
- Protection de la biodiversité, lutte contre la déforestation et performance environnementale, pour les achats informatiques et de fournitures ;
- Impact positif sur les ODD, pour les études techniques des projets que nous finançons et mettons en œuvre.

Des marchés exemplaires pour un impact environnemental amélioré

Le groupe AFD a inclus des clauses et critères environnementaux dans ses marchés pluriannuels qui permettent de réduire de façon réelle leur empreinte environnementale. C'est le cas, par exemple, du marché de la restauration collective, de l'accord-cadre événementiel et de celui pour les postes de travail, présentés ci-après.

MARCHÉ DE LA RESTAURATION COLLECTIVE DE L'AFD : DES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES ET UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIES

L'AFD a conclu en 2023 un marché pour la restauration collective, exemplaire en matière de RSE, qui favorise une alimentation durable et responsable. Les exigences techniques mettent l'accent sur l'approvisionnement local, de saison et biologique, avec un objectif de 40 % de produits bio, dépassant ainsi les exigences de la loi EGalim. Elles incluent une offre de deux plats végétariens chaque jour, et une journée 100 % végétarienne chaque mois, afin de réduire l'empreinte carbone des repas.

Crédit photo : Axelle Bergeret-Cassagne / AFD

Le marché permet également de lutter contre le gaspillage alimentaire, en redistribuant les excédents à la Banque alimentaire, et d'utiliser des fruits et légumes déclassés via des initiatives proposées par le fournisseur. De telles innovations étaient encouragées dans le cahier des charges et ont permis de renforcer l'impact environnemental du marché. Les exigences environnementales figuraient parmi les critères de notation des différents soumissionnaires. Les termes du marché prévoient également un suivi de leur bonne mise en œuvre. Ce marché illustre l'engagement de l'AFD à concilier bien-être des collaborateurs, éco-responsabilité et réduction de l'impact environnemental.

UN ACCORD-CADRE POUR DES ÉVÉNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

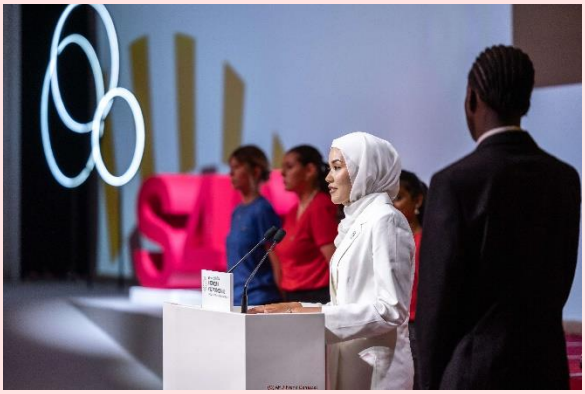

Crédit photo : Frank Camuzat / AFD

Les événements ont des impacts environnementaux négatifs qui peuvent être non négligeables s'ils ne sont pas maîtrisés : totems, matériel de présentation, programmes fabriqués pour un usage éphémère, vaisselle jetable, transport des participants, etc. L'AFD, Proparco et EF organisent de nombreux événements, nécessaires à leurs activités, qui visent à mobiliser les acteurs internationaux en faveur de l'atteinte des ODD. Les impacts environnementaux sont pris en compte dès la définition du besoin d'achat par le choix d'un lieu et d'un moment permettant de minimiser les déplacements, par exemple.

L'accord-cadre événementiel du groupe AFD, conçu pour les grands événements, engage en outre les titulaires à prendre des mesures pour en réduire les impacts environnementaux : déchets, transports, nourriture, consommation d'énergie et, bien sûr, émissions carbone. 15 % de la notation des offres sont consacrés à ces mesures environnementales.

Pour les événements stratégiques comme le Sommet *Sport for Sustainable Development* qui s'est tenu le 25 juillet 2024, un bilan des émissions carbone est demandé pour le suivi de ces exigences environnementales. Les bilans collectés permettent au groupe AFD de mieux comprendre comment sont générées les émissions carbone d'un événement et comment trouver des leviers dans la conception des événements pour les réduire.

DES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES ÉLEVÉES POUR LES ACHATS D'ORDINATEURS DE L'AFD ET DE PROPARCO

Dans le cadre des achats de postes de travail informatiques, l'AFD et Proparco ont adopté une démarche rigoureuse et responsable en matière de RSE. Dès la définition du cahier des charges, plusieurs thématiques essentielles sont abordées dans le cahier des charges, notamment l'éco-conception, les emballages, le transport, la fin de vie des produits et la traçabilité sociale des chaînes d'approvisionnement.

Les fournisseurs doivent ainsi répondre à des questions précises concernant, par exemple, l'éco-labellisation des produits, la proportion de matériels reconditionnés, l'empreinte carbone du modèle, sa performance énergétique à l'usage et l'utilisation de composants mono-matériaux. En termes d'emballages, l'AFD privilégie les solutions recyclées, recyclables et issues de forêts gérées durablement, tout en exigeant l'optimisation des volumes lors de la livraison.

Pour le transport, les fournisseurs sont questionnés sur les regroupements de commandes et l'utilisation de flottes respectueuses de l'environnement. La formation des chauffeurs à l'éco-conduite est également questionnée.

L'AFD demande également une transparence totale sur les processus de recyclage et de collecte des équipements en fin de vie.

Enfin, un partenariat a été mis en place pour le réemploi des ordinateurs de l'AFD lorsqu'ils sont remplacés. Cette approche permet de garantir des achats éthiques et responsables tout au long du cycle de vie des équipements.

Comprendre les émissions de carbone des achats du Groupe pour définir un plan de réduction

Les émissions de carbone des achats ont représenté en 2024 55 % du bilan carbone de l'AFD et Proparco. Il est donc essentiel pour la trajectoire décarbonation du Groupe de réduire ce poste d'émissions.

L'AFD a mené, avec l'appui d'un cabinet de conseil spécialisé dans les enjeux carbone, l'analyse des émissions carbone des achats de l'AFD et de Proparco, selon les catégories d'achat et les types de fournisseurs (taille etc.).

Cela a permis d'initier une démarche qui s'articule autour de plusieurs actions :

1. **Mieux évaluer les émissions de carbone des achats,** en demandant aux fournisseurs qui peuvent les calculer de nous communiquer les émissions correspondant aux achats du Groupe, ex ante et ex post, pour suivre le respect de leurs engagements et intégrer, à terme, ces valeurs dans le calcul du bilan carbone du Groupe ;
2. **Comprendre les émissions de carbone par poste** des principales catégories d'achat **;**
3. **Recenser, pour ces catégories d'achat, les actions les plus pertinentes** mises en œuvre par les fournisseurs **pour réduire les émissions de carbone** ;
4. **Dialoguer avec les fournisseurs** et encourager leurs engagements en faveur de la réduction des émissions de carbone des achats du Groupe auprès d'eux.

UNE DÉMARCHE-PILOTE AVEC LES FOURNISSEURS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES POUR RÉDUIRE LEURS ÉMISSIONS DE CARBONE

En 2023 et 2024, le Département des achats Groupe a associé des fournisseurs majeurs de la plus importante catégorie d'achat du Groupe, les prestations intellectuelles, à une démarche pilote de décarbonation des achats auprès d'eux.

Nous avons ainsi intégré des clauses et critères sur le calcul et la réduction des émissions carbone dans plusieurs marchés de nature variée : prestations intellectuelles informatiques, conseil etc. Les émissions carbone a posteriori de ces achats ont été collectées et analysées afin d'identifier les principaux leviers d'action pour les réduire.

Les prochaines étapes seront de continuer à collecter ces données puis de préciser la méthodologie de calcul des émissions carbone des achats de prestations intellectuelles, afin de fiabiliser les données carbone des achats collectées auprès des fournisseurs.

Enfin, il est à noter que certains marchés-clés en termes d'émissions carbone, comme les déplacements professionnels et la fourniture d'électricité, prévoient déjà la communication par les prestataires des émissions carbone des achats du Groupe auprès d'eux, pour pouvoir calculer plus finement le bilan carbone du groupe AFD.

3. RENFORCER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ACHATS DU GROUPE AFD

> OBJECTIF : TOUS LES MARCHÉS AU-DELÀ DU SEUIL EUROPÉEN DE 221 K€ AURONT, EN 2027, UNE CLAUSE RELATIVE À LEUR IMPACT SOCIAL

Le groupe AFD vise à réaliser, en 2027, 100 % de ses marchés ou lots au-delà du seuil européen de 221 K€ avec une clause relative à leur impact social.

Cette clause consiste soit en une spécification, soit en une condition d'exécution sociale applicable au marché.

L'atteinte de l'objectif est programmée de façon progressive entre 2025 et 2027 :

AFD et Proparco :

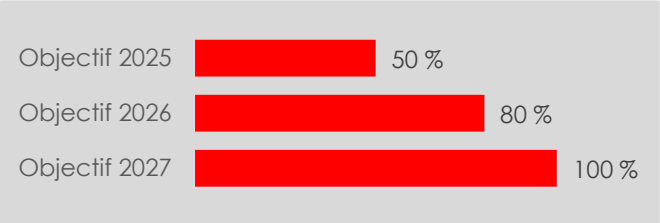

Expertise France :

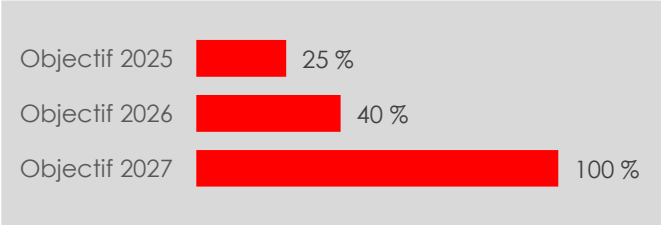

> ACTIONS 2024

Les clauses et critères sociaux de la plateforme achats responsables

La plateforme en ligne dynamique propose, en complément des critères et clauses environnementaux, des critères et clauses sociaux adaptés à chaque segment d'achat. Ces clauses et critères sont alignés sur les ambitions ODD et RH du Groupe.

L'AFD contracte un grand nombre de marchés de prestations intellectuelles à importants enjeux sociaux en termes de diversité, d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de qualité de vie au travail. Des clauses relatives à l'impact social favorisant l'engagement des fournisseurs ont donc été rédigées sur ces thématiques pour ces marchés ainsi que pour les marchés de services généraux comme l'entretien et le nettoyage.

Des clauses sont également prévues pour s'assurer des conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement des achats de biens tels que les matériels informatiques, le mobilier et les fournitures de bureau, ainsi que pour les marchés de services généraux.

Une clause ad hoc est également proposée pour les études d'ingénierie : elle vise à maximiser leur impact positif sur les objectifs sociaux des projets que le Groupe finance avec ses partenaires.

Les considérations sociales sont intégrées de façon croissante dans les marchés, avec l'ambition de faire des achats un levier pour la transition vers un modèle économique plus solidaire et inclusif.

Des marchés pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

Le lien social, et donc l'inclusion, est au cœur de l'action du groupe AFD et est traduit dans sa feuille de route achats responsables.

La plateforme achats responsables précise, pour chaque catégorie d'achat, s'il est possible de réaliser un achat favorable à la politique handicap, c'est-à-dire un achat auprès de structures du secteur protégé : Entreprises adaptées (EA) ou Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT). Pour les catégories d'achat où un « achat handicap » est possible, la plateforme renvoie vers les listes de fournisseurs STPA de la catégorie d'achat considérée.

Dans le cadre de l'accord handicap couvrant l'AFD et Proparco, des achats sont réalisés auprès de prestataires qui emploient des personnes en situation de handicap, notamment à travers des partenariats avec des ESAT et des EA. Cette démarche permet de répondre aux besoins des entités du Groupe, d'engager les équipes internes en faveur du handicap tout en ayant un impact social direct.

Voici quelques exemples concrets des pratiques du groupe AFD en matière d'achats inclusifs :

- Services internes : le service courrier de l'AFD emploie des collaborateurs issus de l'EA LCMH, qui est également responsable de la gestion des badges d'accès. Proparco emploie également des agents polyvalents via cette même structure.

- Impression de documents : L'écho des continents, journal interne de l'AFD, les kits de survie AFD, la Roue des saisons réalisée pour la Semaine européenne du développement durable, et certains panneaux d'exposition photos sont imprimés par l'EA Handi-Print. Au-delà de son statut d'EA, Handi-Print a su mettre en place une démarche RSE de qualité, tant sur les enjeux sociaux – avec, par exemple, la signature de la Charte de la diversité – qu'environnementaux – avec, par exemple, la labellisation Imprim'Vert ;

Crédit : Élodie Poinat / AFD

- Vidéos de sensibilisation sur le handicap : la réalisation de vidéos de sensibilisation sur le handicap a été confiée en 2023 à l'EA Sabooj, et en 2024 à des Travailleurs indépendants handicapés (TIH), avec l'aide du fournisseur Nouvelle Ère Digital.

- L'EA Inspirience fait partie des titulaires sélectionnés pour l'accord-cadre événementiel Groupe et a ainsi réalisé en 2024 l'événement des 15 ans de l'initiative OSC (Organisation de la société civile) de l'AFD.

- Des commandes de plateaux-repas sont passées auprès de structures telles que l'ESAT Marthe et Mathieu, favorisant ainsi l'emploi de personnes en situation de handicap ;

Crédit : Sabooj / AFD

- Location de plantes vertes : pour la location et l'entretien de plantes vertes, l'AFD collabore avec l'ESAT Dumonteil Montgallet, permettant ainsi d'intégrer l'économie sociale et solidaire dans ses contrats ;

- Pour certains événements majeurs, comme les vœux du directeur général, l'AFD a fait appel à un ESAT pour la décoration de la salle, l'accueil ou/et le vestiaire, contribuant ainsi à l'inclusion des travailleurs en situation de handicap dans ses achats de prestations.

La Mission Handicap de l'AFD joue enfin un rôle essentiel en proposant des prestataires spécialisés, permettant de diversifier les achats de services tout en favorisant l'inclusion. Par exemple, elle fait appel à des prestataires comme Mattea Services (coaching de collaborateurs) et Soun (transport de personnes).

Ces initiatives démontrent non seulement l'engagement du Groupe à soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap, mais aussi sa volonté de faire de ses achats un vecteur de transformation sociale.

4. CONTRIBUER À L'ÉCONOMIE ET AUX TERRITOIRES

Par ses montants, l'achat public peut contribuer efficacement au dynamisme de l'économie et des territoires. Le groupe AFD met en place des actions pour favoriser ce dynamisme en particulier en facilitant l'accès à ses marchés aux PME, aux entreprises de l'Economie sociale et solidaire (ESS) et à celles du secteur adapté, tant sur les territoires de ses sièges sociaux que sur ceux de ses pays d'intervention. Cette dynamique permet également d'améliorer la performance des achats du Groupe.

Cartographier les fournisseurs pour mieux les connaitre

En 2024, le groupe AFD a souscrit à une plateforme de partage des données fournisseurs. En 2025, un chantier sera initié pour utiliser cette plateforme afin de calculer les niveaux de dépendance économique des fournisseurs envers le groupe AFD et les piloter. À terme, cette plateforme permettra également de mieux connaître les fournisseurs du Groupe, d'en distinguer les PME, les Très petites entreprises (TPE), les entreprises de l'ESS et celles du secteur adapté.

La cartographie intègrera également les secteurs d'activité des fournisseurs.

Faciliter l'accès aux marchés du groupe AFD aux PME, à l'ESS et à des entreprises du secteur adapté

L'objectif du groupe AFD est de faciliter l'accès aux marchés du groupe AFD aux PME, à l'ESS et au secteur adapté, ainsi qu'aux acteurs locaux, tout en respectant l'équité envers tous les fournisseurs répondant aux appels d'offres, principe de la commande publique. Les actions menées incluent celles décrites ci-après.

L'allotissement des marchés, exigence légale de la commande publique, requiert que ceux-ci soient passés en lots séparés afin d'être accessibles à des fournisseurs de petite taille. La réflexion sur la nécessité d'allotir est engagée lors de chaque processus d'achat. L'allotissement est mis en place au regard des capacités des acteurs du marché à répondre au besoin formulé.

Les considérations sociales et environnementales de la plateforme achats responsables ont été conçues de façon à être adaptées à toutes les tailles de fournisseurs, de toutes géographies.

UN RÔLE MOTEUR POUR LES ÉTUDES D'INGÉNIERIE DANS LES PAYS D'INTERVENTION

Crédit : Erwan Rogard

Lorsqu'il intervient en maîtrise d'ouvrage directe dans le cadre des projets qu'il finance dans ses pays d'intervention, le groupe AFD achète de nombreuses études d'ingénierie : eau/assainissement, énergie, agriculture, etc. Pour ces études, il lance des appels d'offres internationaux auxquels répondent des bureaux d'ingénierie de toute taille, y-compris de petite taille très spécialisés. Ces appels d'offres représentent des opportunités importantes pour des PME et TPE. Les études et missions d'assistance technique nécessaires pour les projets du Groupe requièrent des expertises pointues sur des aspects spécifiques du développement durable et, symétriquement, ces entreprises sont très importantes pour le groupe AFD, de par leurs expertises uniques.

Un nombre non négligeable des bureaux d'études auxquels le Groupe fait appel sont situés dans ses pays d'intervention. Le groupe AFD a ainsi, depuis des années, contribué au développement d'acteurs locaux dans ces pays. De par ses interactions avec ces bureaux d'études locaux, il a favorisé le transfert de compétences et leur a permis, ainsi, de développer leurs expertises.

Enfin, un nombre important de marchés d'études d'ingénierie de l'AFD est attribué à des consortiums d'entreprises expertes : soit une entreprise qui fait appel à des sous-traitants experts, soit un groupement d'entreprises se mettant en co-traitance. Cette formule permet, d'une part, à des PME et TPE expertes d'accéder aux marchés d'études d'ingénierie du Groupe, ce qu'elles ne pourraient faire chacune individuellement, d'autre part, au groupe AFD de recevoir des offres d'études techniques très pertinentes et de grande qualité car combinant des expertises variées et complémentaires.

Dialoguer avec les fournisseurs du Groupe pour maximiser l'impact des achats

Tous les ans, le Département des achats Groupe organise des rencontres avec des fournisseurs stratégiques.

Ces rencontres visent à faire un point sur la relation entre un fournisseur donné et le groupe AFD. Elles permettent en particulier de faire un bilan global de la relation du groupe AFD avec le fournisseur et d'appréhender de façon transverse cette relation. Les échanges sont l'occasion de se nourrir des bonnes pratiques et réussites des titulaires en matière d'achats publics et d'identifier des pistes d'améliorations mutuelles comme celle des processus. La stratégie du groupe AFD y est présentée, ainsi que ce qui est attendu des achats pour y contribuer. Elles permettent au fournisseur de présenter son entité, ses chiffres-clés, son offre, son expertise et son engagement en faveur de la RSE et de la lutte contre le changement climatique.

Les prestations intellectuelles représentant une part très élevée des achats du Groupe, l'AFD a organisé depuis 2023 des réunions annuelles avec le Syntec et certains de ses membres, essentiellement des bureaux d'ingénierie. Ces échanges permettent d'obtenir des retours sur des sujets opérationnels comme la disponibilité de l'expertise et des profils recherchés, les processus d'appels d'offres ou la facturation, et de réfléchir à des possibilités d'amélioration.

5. UN PLAN DE TRANSFORMATION INTERNE DÉCLINÉ DANS LES ENTITÉS DU GROUPE

Le plan de transformation interne lancé en 2024 en appui à l'opérationnalisation de la feuille de route achats responsables doit notamment permettre au groupe AFD et à ses trois entités AFD, Proparco et EF d'atteindre leurs engagements en termes d'achats responsables.

Une cartographie des risques RSE pour connaître les enjeux environnementaux et sociaux propres aux achats du groupe AFD

Le groupe AFD s'est doté depuis 2021 d'une cartographie des risques RSE des achats. Celle-ci fournit un niveau de risque, une analyse et des scores pour 13 grands enjeux sociaux, environnementaux et éthiques : climat, biodiversité, diversité, conditions de travail, droits humains, etc.

Le tableau de la page suivante synthétise ces enjeux RSE pour les principales catégories d'achat du groupe AFD.

La mise à disposition d'outils d'achats responsables assurant une mise en œuvre fluide

Le groupe AFD a développé des outils pour permettre d'intégrer des considérations environnementales et sociales dans ses achats, en particulier une **plateforme d'achats responsables en ligne** qui propose, pour chaque catégorie d'achat, et selon le montant de l'achat, des critères et clauses environnementaux et sociaux adaptés.

Les clauses et critères proposés s'appuient sur la cartographie des risques RSE achats dont le groupe AFD s'est doté. Ils visent à réduire ou prévenir les risques sociaux et environnementaux liés à chaque catégorie d'achat identifiés par la cartographie. La note globale RSE de la catégorie est également prise en compte : plus une catégorie d'achat présente un risque social et environnemental élevé, plus le nombre recommandé de clauses à inclure est élevé.

Ces préconisations pour les achats responsables sont intégrées aux processus d'achat pour assurer une mise en œuvre effective et fluide.

Des formations pour intégrer les achats responsables aux processus métiers

Des formations ont été organisées pour les acheteurs et pour les collaborateurs réalisant des achats, afin de les sensibiliser aux enjeux des achats responsables et de les équiper pour atteindre les objectifs de la feuille de route achats responsables. Ainsi :

- 83 % des acheteurs du Département des achats Groupe ont été formés aux achats responsables et à leurs outils. L'objectif de 100 % sera atteint en 2025 ;
- 32 collaborateurs de différentes directions exécutives, de Proparco et d'EF réalisant régulièrement des achats pour le compte de leur direction ont été formés.

Ces formations sont cruciales pour la conduite du changement. Elles seront pérennisées en 2025 et au-delà, pour les nouveaux arrivants et pour couvrir l'ensemble des collaborateurs concernés.

COMMENT LES CLAUSES ET CRITÈRES DE LA PLATEFORME ONT ÉTÉ DÉFINIS : L'EXEMPLE DES MATÉRIELS INFORMATIQUES

1. La cartographie des enjeux RSE permet d'analyser les risques sociaux et environnementaux de la catégorie d'achat

La cartographie révèle un risque élevé, qui s'explique par la pression sur les ressources naturelles, des conditions de travail potentiellement mauvaises dans les pays de fabrication et un impact important en termes d'émissions carbone et de déchets.

2. La plateforme achats responsables propose des clauses et critères environnementaux et sociaux correspondant aux risques

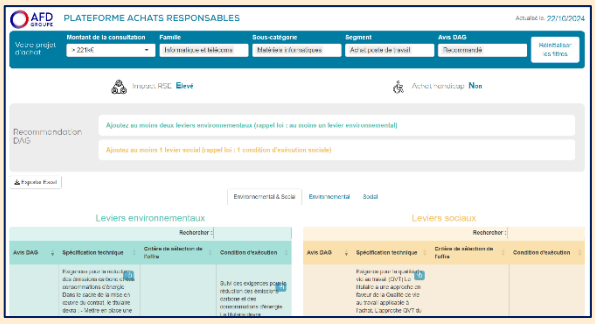

Les clauses et critères de la plateforme visent ainsi à maîtriser les enjeux-clés propres aux matériels informatiques.

Catégorie d'achat	Principaux enjeux RSE
Prestations intellectuelles	Les prestations intellectuelles ont des impacts environnementaux moyens, liés aux déplacements professionnels, à l'usage du numérique et aux achats. L'impact carbone des déplacements des bureaux d'études en appui aux projets financés par le Groupe dans les pays d'intervention est un point de vigilance. Les enjeux sociaux des prestations intellectuelles sont, quant à eux, clés : égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, diversité, qualité de vie au travail. Pour sa part, la qualité des études d'ingénierie que le groupe AFD commandite dans le cadre des projets qu'il finance a une importance significative sur la contribution de ces projets aux ODD. Ces projets financés par le Groupe sont le cœur de son action en faveur des ODD.
Informatique et télécoms	Le numérique soulève des enjeux sociaux et environnementaux importants : émissions de carbone, matériaux utilisés et pression sur les ressources naturelles, déchets et pollution, conditions de travail, etc. La croissance rapide des émissions de carbone liées à l'usage du numérique fait de la performance énergétique du matériel et des logiciels achetés un levier significatif pour la réduction des émissions internes de carbone du groupe AFD.
Communication et événementiel	La communication a des impacts environnementaux liés à la production des supports de communication, dont la durée de vie est souvent limitée aux événements, ainsi que des impacts sociaux similaires aux prestations intellectuelles (voir ci-dessus). En outre, elle a un impact extrêmement important sur le développement durable à travers les images et comportements qu'elle véhicule. Pour le groupe AFD, dont la mission est de contribuer aux ODD, ce dernier aspect représente un potentiel d'impact positif clé.
Moyens généraux	Les achats de services généraux s'appuient sur des ressources humaines parfois vulnérables. Il est important de veiller aux conditions de travail réservées aux personnels ainsi qu'aux enjeux de santé et sécurité au travail. Pour les achats de fournitures nécessaires aux moyens généraux, il convient de veiller à leur qualité environnementale globale et à leur circularité. Les déplacements professionnels dans les pays d'intervention du Groupe en appui aux projets soutenus se traduisent, enfin, en d'importantes émissions de carbone.

Une gouvernance pour suivre l'atteinte des objectifs

Le **Comité de pilotage de la trajectoire bas carbone et environnementale interne** du groupe AFD (COTRAJ), dont le secrétariat et le pilotage sont assurés par le Secrétariat général de l'AFD, pilote la mise en œuvre des ambitions stratégiques du groupe AFD en matière de responsabilité environnementale interne. Il réunit notamment des représentants du Département des achats groupe, des équipes opérationnelles de l'AFD ainsi que des filiales Proparco et EF. Il suit les résultats de la feuille de route achats responsables et s'assure qu'ils sont en phase avec les objectifs définis. Ce comité se réunit deux fois par an.

Le suivi opérationnel est assuré par l'Équipe-cœur de la feuille de route achats responsables, constituée du management du Département des achats Groupe et de la Chargée des achats responsables et des relations fournisseurs.

Cette Équipe-cœur suit la bonne réalisation des livrables et veille à l'atteinte des résultats. Elle est garante du suivi de la feuille de route achats responsables au quotidien et prend ou recommande toute décision en vue de son déploiement. Elle se réunit une fois par mois.

Un Groupe-miroir a également été créé. Il est composé d'acheteurs, de représentants des métiers prescripteurs d'achats, ainsi que des personnes-clés en charge de la RSO. Il est consulté et associé aux livrables et au suivi de la feuille de route.

La participation de représentants des métiers assure la bonne intégration des enjeux opérationnels des directions exécutives tandis que la participation d'acheteurs référents, ayant chacun la charge d'un portefeuille de catégories d'achats, permet la prise en compte des spécificités de chaque catégorie dans la feuille de route.

6. SYNTHÈSE DES OBJECTIFS ET INDICATEURS

RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES ACHATS DU GROUPE AFD

Objectif : 100 % de marchés avec une considération environnementale en 2025 – PNAD (Plan national des achats durables)

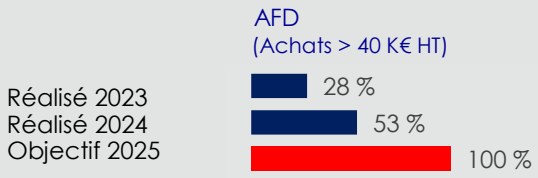

Objectif : 100 % de marchés avec un double levier environnemental en 2027 - Loi Climat et résilience
(Clause + critère de notation)

RENFORCER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ACHATS DU GROUPE AFD

Objectif : 30 % de marchés avec une considération sociale en 2025 - PNAD (Plan national des achats durables)

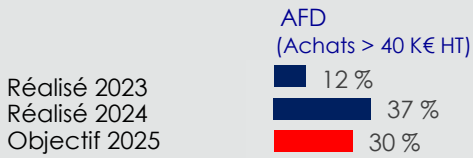

Objectif : 100 % des marchés > 221 K€ HT avec une clause sociale en 2027 - Loi Climat et résilience

Objectif : 700 K€ HT d'achats handicap en 2024 pour l'AFD (584 K€ HT) et Proparco (116 K€ HT)

CONTRIBUER À L'ÉCONOMIE ET AUX TERRITOIRES

Actions réalisées en 2024

- ☑ Lancement de l'utilisation de la plateforme Provigis
- ☑ Allotissement des marchés
- ☑ 12 rendez-vous fournisseurs stratégiques
- ☑ 1 rencontre avec le Syntec

Considération : une considération peut être une clause (spécification technique ou condition d'exécution) ou un critère de notation.

7. NOS ACTIONS EN 2025 ET APRÈS

En 2025 et après, le groupe AFD continuera de déployer sa feuille de route achats responsables et intégrera de plus en plus systématiquement des clauses et critères environnementaux et sociaux dans ses marchés. Le plan de transformation, et en particulier les formations, continueront à être déployés. Des retours d'expérience seront recueillis pour renforcer la démarche. L'objectif est d'atteindre le taux de 50 % de marchés avec clause et critère environnementaux et 50 % de marchés de montant supérieur au seuil européen avec clause sociale en 2025, 80 % en 2026 et 100 % en 2027.

Le Groupe mettra en place un système de suivi des clauses environnementales et sociales pour vérifier leur bonne mise en œuvre et mesurer l'impact de sa démarche achats responsables.

La mise en œuvre du plan de décarbonation des achats se poursuivra, avec l'ambition de contribuer à la réduction des émissions de carbone globales du Groupe.

Un travail sera engagé entre le Département achats Groupe, les directions exécutives et la Mission handicap du Groupe pour mettre en place, à partir des projets d'achat des directions, une programmation spécifique des achats handicap afin de les développer.

Pour certains achats, l'AFD appréhende de façon empirique la définition du besoin, tant sur ses aspects fonctionnels qu'environnementaux et sociaux : quantités exactes, durée de vie optimisée, fiabilité, substitution de certains éléments par d'autres moins polluants ou/et recyclables etc. Pour aller plus loin dans cette démarche, des analyses précises du coût complet d'un achat donné seront entreprises. L'objectif de ces analyses est d'identifier des sources d'amélioration du coût complet, tant sur les aspects fonctionnels que sur les aspects de développement durable, afin d'optimiser la performance globale de l'achat - économique, environnementale et sociale – à toutes les étapes du cycle de vie : matières premières, production, transport et déplacements, utilisation, fin de vie. Ces analyses visent à définir ensuite une approche globale pour cette appréhension des coûts.

Pour renforcer l'impact économique des achats du groupe AFD sur son écosystème de fournisseurs, en France et dans ses pays d'intervention, d'autres actions seront conduites, en particulier :

- La cartographie des fournisseurs, pour mieux les connaître et éclairer la prise de décision d'allotissement ; et
- Des ateliers visant à définir et mettre en place des mesures pour :
    - Mieux cadrer le processus de validation des livrables et ainsi permettre aux fournisseurs de facturer plus rapidement leurs prestations ;
    - Optimiser l'échelonnage de facturation.

    Rassemblant des acheteurs et des représentants des différents métiers du Groupe, de tels ateliers définiront les actions à mettre en œuvre sur ces différentes thématiques.

Enfin, des actions seront définies pour encourager les achats innovants et les achats auprès de l'ESS.

À noter, pour finir, que la feuille de route achats responsables et les actions correspondantes contribueront à la Trajectoire bas carbone du Groupe qui devrait être déterminée d'ici fin 2025.

8. ACRONYMES

AFD	agence française de développement
AFNOR	agence française de normalisation
EA	entreprise adaptée
EF	expertise france
ESAT	établissement et service d'aide par le travail
ESS	économie sociale et solidaires
ODD	objectifs de développement durable
OSC	organisation de la société civile
PME	petite et moyenne entreprise
PNAD	plan national des achats durables
POS	plan d'orientation stratégique
RH	ressources humaines
RSE	responsabilité sociale de l'entreprise
RSO	responsabilité sociétale de l'organisation
SPASER	schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
STPA	secteur du travail protégé et adapté
TIH	travailleur indépendant handicapé
TPE	très petite entreprise

Crédit : Bhoomi Gondalia / AFD

À PROPOS DU GROUPE AFD

Le groupe AFD finance, accompagne et accélère les transitions nécessaires pour un monde plus juste et résilient. Il contribue ainsi à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement durable et de solidarité internationale. C'est avec et pour les populations que nous construisons en lien avec nos partenaires des solutions partagées dans plus de 160 pays, ainsi que dans 11 départements et territoires ultramarins français.

Notre objectif ? Concilier développement économique et préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes- hommes, l'éducation ou encore la santé. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 600 projets sur le terrain, contribuant ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

Plus d'informations sur www.afd.fr.

Groupe AFD
Département des achats Groupe
5 Rue Roland Barthes – 75598 Paris Cedex 12 – France - www.afd.fr
X : @afd_france - Instagram : afd_france – Facebook : AFDOfficiel – LinkedIn : agence française de développement